

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DISPOSITIF DE RECUPERATION DES EAUX DE PLUIE POUR L'ARROSAGE

La commune de Monthey constitue un fonds financier destiné à favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie, le recours aux énergies renouvelables, la promotion des économies d'énergies et de la biodiversité sur le territoire communal. Monthey Energies SA gère les aspects opérationnels et est compétent pour décider de l'octroi ou non des subventions.

Requérant e (propriétaire)

Société :

Nom(s), Prénom(s) :

Adresse :

NPA / Localité :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Versement de l'aide financière

Titulaire du compte :

Nom de la banque ou CCP :

N° compte ou IBAN :

Données du projet

Coût du dispositif :

Capacité totale (min. 150 l.) :

Emplacement prévu : Jardin Cave Autre :

Éléments constitutifs : Citerne plastique Citerne béton Filtre Pompe mobile
 Pompe fixe Trop-plein raccordé au réseau d'évacuation
 Autre :

Usage : Arrosage Consommation Autre :

Les installations visant à transformer l'eau de pluie pour la consommation sont déconseillées. Le contexte local de l'approvisionnement en eau rend cette approche irrationnelle.

Néanmoins, en cas de réalisation, votre dossier sera transmis au service des eaux pour un contrôle de conformité.

Client Monthey Energies SA

Monthey Energies SA me fournit l'électricité : oui non

Lieu et date :

Signature :

Le/la requérant/e certifie que les données sont exactes. En signant le présent formulaire, le/la requérant/e accepte les conditions figurant dans la directive relative à l'utilisation du fonds communal ainsi que son annexe consultables sur le site web : www.monthey.ch/durabilite.

Objet subventionné	Montant	Documents à fournir
Dispositif de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage	CHF 1.- par litre de capacité de stockage Max. CHF 1'000.- ou prix du dispositif	Pour la demande et le versement <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de demande • Photo du dispositif • Facture acquittée

Documents pour vous aider :

Le livre « Jardin & eau : des idées pour économiser la ressource » de Guignard Mireille donne de bonnes pistes pour commencer. Consultez ce livre à la médiathèque de St-Maurice et prochainement à celle de Monthey.

Le Canton du Valais montre comment éviter que le moustique tigre s'installe dans votre jardin sur le flyer « [Pas de moustique tigre chez moi](#) ».

Les services cantonaux de l'énergie et de l'environnement ont édité une « [Charte des Jardins pour favoriser la nature et la biodiversité](#) ».

Rendez-nous visite sur notre site : <https://www.monthey-energies.ch/>.